



CHSCTD extraordinaire du 23 mars 2021

Déclaration préalable de l'UNSA Éducation

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD des Côtes d'Armor,

Nous vous remercions de la tenue de ce CHSCT extraordinaire que nous avons sollicité de manière intersyndicale suite à la mise en place en urgence des tests dans nos écoles, dès la rentrée des vacances de février.

Les enseignants, Psy EN, AED, AESH, ATSEM et autres personnels des écoles et établissements, à commencer par ceux qui sont en contact des enfants les plus jeunes qui ne portent pas de masques, veulent se protéger et protéger leurs proches. Les campagnes de tests salivaires peuvent y concourir, nous vous en demandons les résultats pour ce qui concerne notre département. A signaler que dans nombre de cas déclarés positifs, ils l'ont été après parfois plusieurs successions de tests négatifs.

Pour l'UNSA Éducation, il est inadmissible que ces tests soient payants.

Dans notre département, la mise en place de ces tests s'est faite dans des conditions difficiles pour nos collègues directeurs sur qui, une fois encore, tout a reposé. Tout comme les chefs d'établissement dans le second degré.

Le SE-UNSA pointe cette situation difficile des directeurs, durant la semaine de la direction qui se déroule actuellement. Nous tenions à vous communiquer 2 informations du sondage national effectué par l'IFOP du 18 février au 5 mars :

75 % des directeurs disent s'épuiser au travail et 25 % d'entre eux souhaitent quitter leur poste.

Localement nous tenions à vous alerter sur la fatigue de nos collègues et leurs inquiétudes croissantes et à pointer les problèmes de voix signalés par nombre de collègues.

Nous vous rappelons que certains d'entre eux font classe face à des élèves qui n'ont pas de masques, la COVID19 19 circule toujours et notamment ses variants et pas plus tard que ce matin nous avons appris que des petits étaient positifs. Il est indispensable de rappeler que dans nombre de situations, les enfants ne sont pas testés...

Il est aussi utile de vous rappeler que dans le Trégor, même les variants semblent irréductibles et que ce nouveau variant est indétectable par les tests. Nous aimerions avoir les chiffres pour notre département, avec une double focale sur ce variant trégorrois et sur la situation briochine qui semble se dégrader.

Par ailleurs, effet vraisemblable de la longue crise sanitaire que nous vivons, il semblerait que la tendance actuelle dans notre département aille vers une dégradation des relations au sein des établissements.

Selon les informations que nous recevons, il y aurait de plus en plus de tensions entre collègues, entre collègues et parents (voire de mise en cause) ; entre enseignants et élèves. Le sentiment de ras le bol qui touche la population n'épargne pas nos établissements, bien au contraire, et dans nos écoles les parents expriment leur mécontentement général en direction des ... directeurs principalement ou collègues qui une fois encore « prennent cher », il est indispensable qu'ils soient soutenus.

L'un des motifs de mécontentement est assurément les difficultés de remplacement qui se majorent. C'est pourquoi nous vous demandons, une fois encore, les représentants de l'UNSA Éducation sont opiniâtres, de prioriser les remplacements de collègues malades ou positifs ou cas contact, aux remplacements pour les formations de constellation.

Comme nous vous l'avons indiqué à plusieurs reprises, la priorité des priorités devrait être d'éviter les brassages, de permettre à nos collègues et à leurs élèves d'avoir des journées normales d'enseignement et aussi que nos collègues directeurs bénéficient de leur journée de décharge.

Du fait du contexte sanitaire toujours préoccupant, nous ne comprenons vraiment pas que dans notre département cette décision, qui nous paraît si légitime au regard des enjeux, ne soit pas prise en compte alors que, par exemple, ce le soit dans le département voisin brétilien.

Nationalement, jeudi dernier notre ministre a annoncé de nouvelles règles qui ont fait fortement réagir la communauté éducative car dans sa présentation il a annoncé qu'il était évident que les écoles et collèges restaient ouverts, sans tenir compte des situations dans

le monde réel de nos établissements qui sont en difficulté, voire en très grosse difficulté.

C'est pourquoi le SE-UNSA a simplement rappelé une évidence pour tous, sauf pour nos dirigeants : non nos écoles et établissements ne fonctionnent pas normalement.

Nos représentants nationaux ont terminé leur analyse en indiquant que la décision de confiner tout en maintenant les écoles et établissements scolaires ouverts devait engager le gouvernement à reconsidérer sa décision de non-priorisation de l'accès à la vaccination pour l'ensemble de ces personnels.

Dernière minute, l'UNSA Éducation, le SNALC et le SGEN CFDT viennent d'écrire à notre premier ministre en le lui disant :

« Maintenir la scolarisation des élèves ne peut pas être qu'un affichage. Les absences chez les personnels se multiplient parce qu'ils sont cas contacts, parce qu'ils sont symptomatiques et se font tester, et pour nombre d'entre eux parce qu'ils sont positifs. Cela conduit d'une part, à des réorganisations incessantes de l'accueil des élèves qui obligent à des brassages en contrevenant au protocole sanitaire et épuisent les personnels et d'autre part, à ce que l'inquiétude grandisse dans la communauté scolaire.

Pour que l'École puisse tenir, nos organisations demandent, qu'après les soignant·es et les personnes vulnérables, avec d'autres catégories de travailleurs et de travailleuses, les personnels des écoles et établissements scolaires bénéficient d'un accès prioritaire à la vaccination.

Afin de lever les freins à la vaccination, nous demandons également la suspension du jour de carence en cas d'arrêt-maladie occasionné par des effets indésirables dus au vaccin. Enfin nous demandons que les tests RT-PCR effectués dans le cadre d'une campagne organisée par le ministère de l'Éducation nationale soient entièrement gratuits pour les agent·es.

Le fait de laisser un euro au titre de la participation forfaitaire à la charge des personnes testées n'est pas acceptable. »

Nous vous remercions de votre attention.

Robin Maillot, pour l'UNSA - Éducation